



Edition du 31 mai 2024

Programme

Formation Santé et Sécurité

Conditions de Travail

Pour toute taille d'entreprise





Objectifs

- ✿ Connaître les droits et obligations des membres, les limites de leurs missions en matière de SST
- ✿ Connaître son rôle en termes de santé / Sécurité au travail
- ✿ Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- ✿ Savoir communiquer avec l'employeur, les autres salariés et les acteurs externes

Durée, Prérequis, Tarif



- ✿ **5 jours**, soit **35 heures**

- ✿ **Public** : Membres du CSE de moins de 50 personnes



- ✿ **Aucun prérequis**



- ✿ Groupe entre 4 et 10 personnes
- ✿ Montélimar, Avignon, Valence. Autres lieux possibles, nous consulter.
- ✿ Tarif : sur devis



- ✿ Possibilité de **financement par l'OPCO** référent de votre entreprise.

Modalités pédagogiques



- ✿ Une approche pédagogique basée sur la simulation de situations réelles
- ✿ Mises en situation au travers de cas pratiques
- ✿ Exercices à partir de vidéos et photos
- ✿ Une documentation très complète avec de nombreux exemples d'outils
- ✿ Des fiches "outils" opérationnelles

Evaluation



- ✿ Evaluation en début et en fin de formation
- ✿ Suivi des présences et remise d'une **attestation individuelle de formation** ou d'un **certificat de réalisation**

Programme





Présentation du CSE en matière de santé et sécurité au travail pour les entreprises de moins de 50 personnes

- ✿ Connaître les rôles et missions générales du CSE
- ✿ Les moyens des membres du CSE
- ✿ Les enjeux liés à l'évolution d'une instance de type DP vers une instance CSE.

Les moyens du CSE

- ✿ Les obligations de sécurité de l'employeur
- ✿ Réclamations individuelles et collectives.
- ✿ Droits d'alerte
- ✿ Suivi des accidents du travail / maladies professionnelles
- ✿ Participer à des enquêtes du CSE



Assurer le lien entre la direction et les employés

- ✿ Transmettre les questions en respectant délais et forme.
- ✿ Faire passer les messages en réunion et obtenir des réponses.
- ✿ Utiliser le registre du CSE
- ✿ Fournir les réponses aux salariés.
- ✿ Faire des propositions pertinentes.
- ✿ Participer à des enquêtes du CSE

Les +



- ✿ Enkairos est agréé par la Direccte pour les formations CSE Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- ✿ Présente **toute souplesse** pour répondre aux **besoins spécifiques** et pour s'adapter à tout emploi du temps
- ✿ Remise de documents pédagogiques
- ✿ La prise en compte de votre contexte d'entreprise
- ✿ Bilan à 3 mois

ENKAÏROS – Conseils et Inscriptions simplifiées au 04 28 37 08 17

